



PRIX

Mérite académique

INSTITUT DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Guide de présentation d'une candidature

GUIDE POUR LA MISE EN CANDIDATURE

PRIX MÉRITE ACADÉMIQUE

Ce guide a été élaboré afin de faciliter la tâche de toute personne désirant proposer la candidature d'une personne au prix de MÉRITE ACADÉMIQUE.

Le prix de Mérite Académique est attribué chaque année par l'Institut de planification financière afin de rendre hommage à des **étudiants** ou des **étudiantes en planification financière** qui ont au moins effectué une année d'études académiques et qui ne sont pas inscrits au Cours de formation professionnelle (Cours FP) au moment de poser leur candidature.

Les objectifs recherchés par la remise de cette distinction sont de

- Faire la promotion de la profession auprès des divers publics cibles susceptibles de considérer la profession de planificateur financier ou planificatrice financière comme leur choix de carrière, et ce, en cohérence avec les objectifs du plan stratégique;
- Reconnaître le début extraordinaire de parcours d'études et prometteur pour le reste de leur carrière, de certains candidats et candidates à la profession qui est prometteur pour le reste de leur carrière;
- Encourager des étudiants et étudiantes à persévérer dans leur parcours en soulignant hâtivement les efforts et résultats exceptionnels obtenus.

La proposition de candidature peut être soumise par la personne qui se présente ou par une personne qui la recommandera pour ce prix. Une lettre d'appui doit être présentée afin d'appuyer le dossier de candidature.

Le Comité de sélection de l'Institut étudie les candidatures et applique des critères et un processus strict d'évaluation des candidats et des candidates à cette distinction en fonction des critères d'évaluation mentionnés dans ce document.

Rédaction d'un dossier de mise en candidature

Le dossier doit faire ressortir les éléments importants qui justifient la mise en candidature. Il est essentiel d'avoir l'information la plus complète possible et des renseignements exacts. Des pièces justificatives peuvent être jointes au dossier.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au titre du prix de Mérite Académique, le candidat ou la candidate doit:

- Avoir au moins une année d'études académiques complétée au baccalauréat en vue de devenir Pl. Fin.
- Ne pas avoir commencé le cours de formation professionnelle;
- Détenir des résultats académiques extraordinaires;
- Avoir de la persévérance et résilience : a surmonté des obstacles ou des embûches pour étudier en planification financière;
- Avoir un parcours atypique – a commencé sa carrière dans un domaine différent et son parcours est inspirant pour des personnes qui voudraient considérer la profession.

Critères d'exclusion

Les personnes suivantes ne peuvent pas faire l'objet d'une mise en candidature :

- Administrateur ou administratrice en exercice, ou ayant siégé au courant des deux dernières années, ou personne liée¹ ;
- Personne Employée par l'Institut (incluant la ou le PDG) en poste au moment de l'octroi du prix ou ayant été en poste au courant des deux dernières années ou personne liée ¹;

Sous réserve de ses autres droits et recours légaux, l'Institut se réserve le droit de retirer toute reconnaissance honorifique s'il juge que l'association du prix au récipiendaire, compte tenu de son comportement, pourrait avoir un impact négatif sur l'image publique ou la réputation de l'Institut, ou si c'est dans l'intérêt de l'Institut de le faire.

Critères d'évaluation

Un ou plusieurs des critères suivants se retrouvent dans le dossier de candidature :

- Dossier académique est digne de mention (relevés de notes);
- La lettre de recommandation fait ressortir les forces de la candidature et une implication soutenue dans le cheminement académique en vue de devenir planificateur financier ou planificatrice financière;
- La lettre de motivation fait ressortir le caractère persévérant et résilient du candidat ou de la candidate;
- Le dossier peut aussi démontrer l'emprunt d'un parcours atypique en vue de devenir planificateur financier ou planificatrice financière, par exemple, il peut s'agir d'une seconde carrière.

¹ Une personne liée désigne ici les enfants, les parents ou le conjoint ou la conjointe du candidat ou de la candidate.

Formulaire de candidature

Les sections du formulaire doivent être remplies de façon claire et compréhensible et faire ressortir comment le candidat ou la candidate au prix du Mérite Académique répond aux critères d'évaluation précités.

Ce que doit présenter le candidat ou la candidate :

- Formulaire de candidature électronique
- Relevés de notes
- Lettre de recommandation d'une personne significative (professeur ou professeure en pl. Fin., employeurs, etc.)
- Lettre de motivation (pourquoi la personne mérite-t-elle le prix, quelles sont ses réalisations, etc.)

Présentation du dossier

Les personnes qui présentent le dossier doivent s'assurer que le dossier est complet et que les renseignements qui y figurent sont exacts et suffisants pour permettre au Comité de sélection de l'Institut d'analyser adéquatement la candidature présentée. La décision du Comité de sélection sera influencée par le soin avec lequel les éléments du dossier ont été préparés, incluant la précision des éléments mis en valeur, les organismes, les dates, etc.

Les membres du Comité de sélection se réservent le droit de procéder à des vérifications externes des faits énoncés à l'appui d'une candidature.

Remise des prix

Les prix seront remis dans le cadre de la remise des diplômes du 2 mai 2026.

Documents à transmettre à l'Institut

Les candidatures doivent être déposées à l'aide du [formulaire électronique](#).

Seulement la ou le PDG et secrétaire de l'Institut ainsi que les membres du comité de sélection de l'Institut auront accès aux formulaires de mise en candidature. Ces derniers sont tenus à la discrétion et à la confidentialité de ces informations.

Pour toute question ou information concernant la présentation d'une mise en candidature au prix de Mérite Académique de l'année, veuillez contacter Mme Luce Blouin, par courriel à l'adresse luce.blouin@institutpf.org.